

Madagascar - Houcine Arfa, l'homme qui fait trembler le régime

RFI - 23/01/18



La maison de force de Tsiafahy. Prison de haute sécurité où Houcine Arfa a passé six mois.
© RFI/Volana Razafimanantsoa

Par Volana Razafimanantsoa Laetitia Bezain

A Madagascar, cela fait trois semaines que l'affaire Houcine Arfa fait les gros titres de la presse. Depuis son évasion spectaculaire d'une prison malgache, le 28 décembre 2017, le Français, ancien formateur de la garde présidentielle, multiplie les accusations de corruption à l'encontre de plusieurs hauts responsables malgaches dont la ministre de la Justice. Ses déclarations compromettantes ont fait l'effet d'une bombe dans un pays où la corruption gangrène toutes les strates de la société. La gêne et les réponses tardives des autorités n'ont fait qu'accroître la méfiance des Malgaches envers le pouvoir en place. Comment ce fugitif est-il devenu l'homme qui fait trembler la République ?

Un taxi et deux surveillants pénitentiaires non armés. Pour un détenu considéré comme dangereux par les autorités malgaches, le dispositif semble léger. Pourtant, c'est bien de cette façon que Houcine Arfa, incarcéré depuis six mois à la prison d'Antanimora, se rend à une consultation médicale dans un hôpital d'Antananarivo. Faute de moyens, la prison ne dispose que d'un seul véhicule cellulaire.

Condamné à trois ans de prison ferme pour usurpation de fonction, l'homme aurait fait une tentative de suicide. Il se plaint de diarrhée chronique et de douleurs au genou. La ministre de la Justice en personne signe son autorisation de consultation médicale. Houcine Arfa profite de ce rendez-vous chez le médecin pour s'évader.

Il rejoint Mahajanga, sur la côte ouest de Madagascar. Une pirogue, un bateau à moteur... quinze heures plus tard, il se retrouve à Mayotte. Son passeport confisqué, le Français prend l'avion pour Paris, carte d'identité en main. Il touche le sol français le 1er janvier.

A Madagascar, il est toujours l'homme le plus recherché. « *Individu armé et dangereux. En cas de découverte, procéder à l'arrestation* », peut-on lire sur son avis de recherche, encore diffusé dans les médias le 2 janvier. Larguées, les forces de l'ordre apprennent sa fuite vers la France par les journalistes.

« L'ombre du président »

Mais comment cet illustre inconnu est-il devenu, à 54 ans, l'ennemi public numéro 1 ? Recruté en novembre 2015 par le chef de l'Etat malgache, l'homme est chargé de former la garde présidentielle dans le cadre du sommet de la francophonie.

« *J'avais la confiance totale du président* », explique-t-il. « *C'était l'ombre du président. Il rentrait dans son bureau sans rendez-vous* », décrit maître Christian Raelina, son avocat malgache.

Pourtant, le Premier ministre Olivier Mahafaly et le porte-parole du gouvernement, Harry Laurent Rahajason, déclarent ne jamais l'avoir rencontré.

Poursuivi pour détention d'arme et de munitions, association de malfaiteurs, tentative de kidnapping et usurpation de fonction à la suite d'un différend financier avec un ancien ami, il est mis en détention provisoire à la prison de haute sécurité de Tsiarafahy. Dans cette maison de force, qu'il qualifie de « *véritable camp de concentration* », 900 personnes sont incarcérées pour une capacité de 350 détenus. Un seul repas par jour : 200 grammes de manioc. L'homme a perdu 19 kilos en prison.

« *Les surveillants étaient ivres à longueur de journée* », raconte Houcine Arfa avant d'ajouter qu'il a « *subi des coups, souvent avec du manioc enroulé dans une serviette humide* ».

Celui qui se qualifie comme conseiller en sécurité du président est abasourdi par son arrestation. Il se dit victime d'un [complot fomenté](#) par les conseillers du chef de l'Etat.

Arfagate

Depuis son évasion, le Français multiplie les accusations à l'encontre de hauts responsables malgaches, dans les médias français. Il dit avoir versé 30 000 euros à Odette Balisama Razafimelisoa, procureure de la République.

« *C'est la procureure qui proposait ses tarifs. Elle n'est pas venue me voir et je ne l'ai pas vue. C'est Ostrom [Ostrom Whens, chef de la Brigade criminelle] qui m'a dit "Si tu veux sortir, ça vaut tant mais je vais négocier avec elle". Au début elle avait demandé beaucoup plus que 30 000 euros. Mais vous savez, pour elle, 30 000 euros c'est pas excessif, à certains elle demande 50 000 euros ! A la fin, Ostrom m'a dit : "Ecoute Houcine, elle en veut 30 !"*, raconte-t-il.

Contacté, le chef de la brigade criminelle n'a pas souhaité faire de commentaires. Houcine Arfa met aussi en cause la Garde des Sceaux, Elise Alexandrine Rasolo. [Il dit lui avoir versé 70 000 euros](#) par l'intermédiaire d'agents du ministère venus lui rendre visite en prison.

Dans la Grande Ile, l'affaire passionne les Malgaches. D'un côté, pour une grande partie de l'opinion publique, ces accusations sont plausibles. De l'autre, le mystère autour de son passé conduit ses détracteurs à le qualifier de barbouze. Houcine Arfa reste volontairement évasif sur certains éléments de son parcours.

« *J'ai été boxeur. C'est cette carrière dans le sport de haut niveau qui m'a ouvert des portes. J'ai travaillé avec des ministres, des députés, des sénateurs* », explique t-il sans préciser ni la date, ni sa fonction exacte. En effet, précise-t-il, cela pourrait « *compromettre* » ses futures missions.

« *Je n'ai pu savoir si j'avais en face de moi OSS 117, Jean-Claude mytho ou une vraie victime d'un règlement de comptes entre les conseillers de Hery* », confie une source proche du dossier qui l'a rencontré après son évasion.

Le régime contre-attaque

Au lendemain de ces déclarations, le 16 janvier, la ministre passe l'après-midi au palais présidentiel de Iavoloha. Rien ne fuit sur cet entretien. Les autorités, embarrassées, s'expriment peu et presque exclusivement par le biais de médias pro-pouvoir.

« *Houcine Arfa, un petit minable incendiaire* », titre *La ligne de mire*, le mercredi 17 janvier, « *La France protège un mercenaire ?* », se demande *La Dépêche*, en Une.

L'affaire vire à l'incident diplomatique. L'Etat malgache s'impatiente de l'inaction de la France dans ce dossier. Malgré un mandat d'arrêt international émis le 4 janvier 2018, les autorités françaises n'ont toujours pas arrêté le fugitif.

Le président de la République attend cinq jours avant de se prononcer timidement. « *C'est à chacun de choisir qui croire : un évadé ou les autorités* », a-t-il déclaré. Blessé par celui qu'il considérait comme son ami, Houcine Arfa contacté par téléphone prévient.

« *Monsieur le président Hery, vous ne mesurez plus les conséquences graves des propos de votre entourage. Je n'ai pas peur d'affronter la justice ; ce n'est pas le cas de votre entourage* », a-t-il lancé.

Celui qui dit détenir des informations compromettantes dont un enregistrement contre le régime malgache fait savoir qu'il transmettra, sous peu, des documents au Bureau indépendant anti-corruption. Ce dernier mène déjà une enquête concernant les accusations du fugitif.

Désormais [Houcine Arfa](#) est devenu l'homme à abattre. Le mot d'ordre est celui de discréditer l'adversaire.

« *Houcine Arfa a été condamné, à trois reprises, en France, en 2001 pour vol à main armée, coups et blessures et kidnapping* », déclare le directeur de la police judiciaire, Alain Bruno Andrianirina, devant la presse, le jeudi 18 janvier.

Le principal intéressé admet avoir fait six mois de prison pour violences, en 2001, mais réfute toutes les autres incriminations. Mais alors pourquoi, lors de son recrutement, la présidence n'a pas tenu compte du passé judiciaire de Houcine Arfa ? Y a-t-il eu une défaillance dans son recrutement ?

« *Non. Personne ne pouvait soupçonner, au moment de l'établissement de la collaboration avec ce monsieur, qu'il irait poser des problèmes au régime actuel* », estime le porte-parole du gouvernement, Harry Laurent Rahajason.

Contradictions

De son côté, la procureure tient des déclarations contradictoires. Dans une première version, Odette Razafimelisoa explique que [le détenu](#) a tenté de la soudoyer, à trois reprises.

« *C'est le commissaire de la brigade criminelle [Ostrom Whens] qui est témoin de cela et c'est pourquoi j'ai dit que je ne pouvais pas faire ça, que je n'avais pas besoin de ce qu'il me proposait* », a-t-elle déclaré.

Néanmoins, lorsque nous avons rappelé la procureure avant la publication de cet article, cette dernière a avancé une toute autre version. « *Je ne dis pas qu'il [Houcine Arfa] m'a proposé de l'argent mais je dis qu'il m'a envoyé trois fois le chef de la brigade criminelle* », a-t-elle affirmé.

Jusqu'à maintenant, quatre personnes ont été arrêtées : les deux agents pénitentiaires ayant escorté Houcine Arfa, l'infirmier et le médecin-chef de la prison. La signature de ce dernier figure sur l'autorisation de consultation médicale, à côté de la signature de la ministre de la justice.

Selon la procureure, le médecin-chef a tout fait pour avoir la signature de la Garde des Sceaux. Comment une ministre a-t-elle pu céder aux pressions d'un simple médecin ? Au téléphone, la procureure reste sans réponse. Nous lui demandons pourquoi la ministre de la justice ne fait pas l'objet d'une enquête. Après quelques secondes de silence, Odette Razafimelisoa répond : « *Vous êtes à Madagascar, vous êtes à Madagascar ...* », avant de nous raccrocher au nez.

Sollicitée à plusieurs reprises par les journalistes, Elise Alexandrine Rasolo, ministre de la Justice finit par s'exprimer, dimanche 21 janvier, soit une semaine après les accusations de corruption dont elle a fait l'objet.

« *Le médecin-chef est venu pour l'évacuation sanitaire de Houcine Arfa. Il a dit que le détenu se portait très mal et qu'il avait besoin de soins urgents. Je trouve ça normal d'avoir donné mon avis favorable à son transfert à l'hôpital. Il n'y a aucune ingérence là-dedans, c'est une simple histoire de transport à l'hôpital, c'est tout* », se défend-elle.

La ministre nie les accusations du Français et a annoncé qu'elle portera plainte pour diffamation.

Source : <http://www.rfi.fr/afrique/20180123-madagascar-evasion-houcine-arfa-france-prison-antanimora>